Envoyé en préfecture le 13/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260608-2026_5_02-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Lanvénégen

2026-5-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/06/2026

L'an deux mille vingt-six le 8 juin à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune de LANVÉNÉGEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monique LE CREN, Maire.
Date de convocation 03 juin 2026

Présents : MME Monique LE CREN ; Annie LE GOFF ; Josette LAMANDÉ ; Sabrina CROISSANT ; Josette LAMANDÉ ; Isabelle THÉON ; Sophie PERSONNE
M. Christophe COMBEAU ; Loïc POULHALEC ; Rolland ARMAND ; Romain PERRON
Absents ayant donnés pouvoir : M Michel DEBEIR donne pouvoir à Mme Annie LE GOFF,
Absent non excusé : Mme Stéphanie KERMARREC ; Catherine COLLIN
M Adrien DENHEZ

Secrétaire : Sabrina CROISSANT

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	11	12

Municipalité – Désignation référent CCAF

Vu les articles L121-3 et R121-18 du code rural et de la pêche maritime,

Madame le Maire fait connaître au conseil municipal que Monsieur le Président du Conseil départemental du Morbihan l'a invitée à procéder à la désignation d'un conseiller municipal titulaire et de deux conseillers municipaux suppléants, tous appelés à siéger à la Commission communale d'aménagement foncier. Il est précisé que Madame le Maire est membre de droit de la Commission.

Se sont portés candidats, les conseillers municipaux ci-après :
MM. PERRON Romain, ARMAND Rolland, Mme LE GOFF Annie,

La liste des candidats est ainsi arrêtée :
Mme Annie LE GOFF titulaire et M. PERRON Romain et ARMAND Rolland suppléant

Qui sont de nationalité française ou ressortissants d'un état membre de la communauté européenne, jouissent de leurs droits civils, ont atteint l'âge de la majorité et sont élus au conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 13/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260608-2026_5_02-DE

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- DÉSIGNER en tant que conseiller municipal appelé à siéger à la Commission communale d'aménagement foncier : Mme Annie LE GOFF titulaire ; M Romain PERRON et Rolland ARMAND Suppléant

Pour extrait certifié conforme,
Le 08 juin 2026
Le Maire,
Monique LE CREN